

PROTOCOLE SANITAIRE :

REOUVERTURE DE L'ÉCOLE DE SAINTE MARIE DU LAC LE 14 MAI 2020

Il repose sur cinq fondamentaux :

Le maintien de la distanciation physique

L'application des gestes barrière

La limitation du brassage des élèves

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

La formation, l'information et la communication

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les parents devront respecter les interdictions :

- de pénétrer dans les bâtiments de l'école,
- de s'attarder devant l'école.

➤ Les données

Nombre d'élèves pour la rentrée du 14 mai: 9 élèves : 3 CE1, 2 CM1 et 4 CM2

Une enseignante (Mme MARGO)

Une personne pour assurer la désinfection à différents moments de la journée (Mme LEMAIRE)

1 sanitaire pour les filles (2 toilettes + 1 lavabo + distributeurs de savon et de serviettes jetables)

1 sanitaire pour les garçons (2 toilettes + 1 lavabo + distributeurs de savon et de serviettes jetables)

1 salle de classe

1 seul accès

➤ Accueil des élèves avant la classe le matin et l'après midi

Accueil des enfants arrivant par leurs propres moyens : 8h 40/13h50 (à compléter)

Accueil des enfants arrivant par le car : 8h 35/13h55 (à compléter)

Les parents sont invités à ne pas se présenter devant l'école avant le départ du bus

L'enseignante portera un masque et accueillera les enfants à la grille de l'école. Elle les dirigera vers les locaux de l'école où ils seront accueillis par Mme Lemaire qui les encadrera lors de leur passage obligatoire aux sanitaires (passage aux toilettes, lavage des mains), surveillera leur installation à leur place. L'enseignante et Mme Lemaire veilleront au maintien de la distanciation physique. (**madame Lemaire ne pourra pas être présente**)

➤ Aménagement de la salle de classe

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre (tables espacées et attribuées nominativement aux élèves)

L'aération de la salle de classe par une ouverture des fenêtres sera assurée avant l'arrivée des élèves, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée

En classe, l'enseignante portera un masque ou une visière, elle les ôtera cependant à certains moments, quand l'activité proposée le permettra (exemples : travaux à son bureau alors que les enfants travailleront à leur place sans déplacements)

Les espaces collectifs seront neutralisés (exemple : coin lecture)

Les portes seront ouvertes pour éviter les contacts avec les poignées

Des sens de circulation matérialisés par des fléchages au sol seront mis en place (ces marquages au sol seront enlevés quand les sens de circulation seront ritualisés)

Les échanges d'objets personnels seront interdits

Les déplacements au sein de la classe seront limités au maximum

➤ Le matériel

Le jour de la rentrée, les élèves apporteront leur sac d'école contenant tout le matériel scolaire et ce dernier restera dans la classe, il faudra limiter au maximum la circulation école → maison / maison → école des objets.

➤ Nettoyage et désinfection

Le nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier, matériel partagé, sanitaires sera assuré quotidiennement (utilisation d'un désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476)

Le nettoyage des toilettes sera systématique après chaque passage

De la solution hydro alcoolique sera à disposition dans la classe pour un usage raisonné (le lavage des mains à l'eau et au savon sera privilégié)

➤ Récréations

Les récréations auront lieu le matin à 10 heures et l'après-midi à 15h30 (passage obligatoire aux sanitaires, toilettes/lavage des mains) en présence de Mme Lemaire qui assurera la désinfection systématique des sanitaires après chaque passage

➤ Retour des élèves après la classe

Avant leur départ de la classe le midi et en fin d'après-midi, les élèves se désinfecteront les mains avec une solution hydro- alcoolique puis l'enseignante les accompagnera dans la cour en veillant à la distanciation.

Départ des enfants par le car : 11h40 / 17h 00 (je ne suis pas sûre de ces horaires)

Départ des enfants arrivant par leurs propres moyens : 11h 45 /17h 05.

Les parents sont invités à ne pas se présenter devant l'école avant le départ du bus.

➤ **La formation, l'information et la communication**

Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves et leurs parents à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

L'enseignante est formée aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque.

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. Cette sensibilisation sera répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel. Nous utiliserons des kits de communication adaptés à cet effet fournis par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

➤ **Conclusion**

Ce protocole pourra, par la suite, connaître des modifications en relation avec l'évolution de la situation sanitaire de notre pays. Le respect par les parents, les enfants et le personnel des règles évoquées permettra une reprise de l'école dans des conditions de sécurité sanitaire.

Nous comprenons vos inquiétudes et les questions que vous pouvez vous poser et nous restons à votre disposition pour y répondre (idéalement par mail).

A bientôt !

Cécile MARGO

La Présidente de la Communauté de Communes Mme CHEVALLOT	L'Inspectrice de l'Éducation Nationale Mme PETIT	L'enseignante Mme MARGO 
---	---	--

J'ai lu le document intitulé

**« PROTOCOLE SANITAIRE :
REOUVERTURE DE L'ÉCOLE DE SAINTE MARIE DU LAC LE 14 MAI 2020 »**

et je m'engage à tout mettre en œuvre pour qu'il soit respecté.

Signatures des parents :